

*Comté de Montcalm.*—Chemins de Regimbal dans Wexford, 6me de Chertsey à travers Chilton.

*Comté des Deux-Montagnes.*—Un chemin de la côte St. Patrice, dans St. Colomban, jusqu'à la borne qui sépare St. Colomban de Mille-Isle; un chemin à partir du pont projeté sur la Rivière-du-Nord, au bout de la côte-St. Rémi, dans la paroisse de Ste. Scholastique.

*Comté de Pontiac.*—Un chemin dans l'Isle des Allumettes; un chemin dans l'Isle de Calumet.

*Comté de Bonaventure.*—Plusieurs chemins dans Hope.

*Comté de Rimouski.*—Un chemin le long de la Rivière-Matane; un chemin du Bic gagnant en profondeur au chemin Taché, dans le township Duquesne.

*Comté de Bellechasse.*—Un chemin partant de la chapelle d'Armagh et conduisant au moulin de Frs. Théberge.

*Comté de Lévis.*—Un chemin de front dans la concession Iberville, paroisse de St. Lambert; un chemin de front dans la concession Belvèze.

*Comté de Dorchester.*—Un chemin entre Buckland et St. Malachie; et un autre de Frampton au lac Etchemin.

*Comté de Beauce.*—Un chemin partant des derniers établissements situés sur les bords du Lac-St-François, dans Lambton, traversant Adstock et Colrairie, jusqu'aux premiers établissements de Ireland; un chemin partant du chemin Lambton, dans Forseyth, à Adstock; un chemin à travers Aubert Gallion et Sheuley.

*Comté de Nicolet.*—Un chemin entre Ste. Gertrude et Gentilly.

*Comté de Mégantic.*—Un chemin entre la paroisse de Ste. Sophie et celle de St. Ferdinand; un chemin de Somerset, passant à travers Halifax, Ireland, Colrairie, Adstock jusqu'aux établissements de Lambton.

*Comté de Drummond.*—Un chemin de St. Guillaume, passant par St. Germain jusqu'à la profondeur de Durham.

*Comté d'Arthabaska.*—Un chemin dans Aston pour joindre celui de la grande ligne; un chemin pour unir le chemin de Maddington à celui qui va aux Trois-Rivières, à ou près de l'église de Bulstrode; un chemin de Chester Est à Wolfestown.

*Comté de Wolfe.*—Un chemin du chemin Gosford dans Ham sud, à Weedon.

*Comté de Compton.*—Un chemin depuis Eatou, passant à travers Newport et Ditton, où il devra intersecter le chemin de Hampden et Ditton, et ensuite se continuer à travers Chesham et Clinton jusqu'à la ligne provinciale.

Continuation du chemin de Hereford et Auckland, pour joindre celui de Hampden et Ditton.

Un chemin partant du 6me rang de Auckland, dans la direction du lac Mégantic, passant à travers les rangs 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de Auckland; de là à travers Ditton, Chesham, Clinton et se terminant dans Marston.

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Chargé des chemins de colonisation du Bas-Canada.